

Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore

Quarante-quatrième session
Genève, 12 – 16 septembre 2022

RÉSUMÉ SUCCINCT DES DOCUMENTS

Document établi par le Secrétariat

I. DOCUMENTS DE TRAVAIL POUR LA QUARANTE-QUATRIÈME SESSION

1. On trouvera ci-après un résumé succinct des documents qui sont établis pour la quarante-quatrième session du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (ci-après dénommé “comité” ou “IGC”) à la date du 7 septembre 2022. Chacun de ces documents, ainsi que tout document supplémentaire, sera publié dès sa finalisation sur la page : https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=71968.

WIPO/GRTKF/IC/44/1 Prov.2 : Projet d'ordre du jour de la quarante-quatrième session

2. Ce document, qui contient les points dont le comité devrait traiter, est soumis au comité pour adoption.

WIPO/GRTKF/IC/44/2 : Accréditation de certaines organisations

3. Ce document indique le nom et les coordonnées des personnes à contacter, ainsi que les buts et objectifs des organisations qui ont demandé au comité leur accréditation en qualité d'observatrices ad hoc aux sessions en cours et aux sessions futures du comité.

WIPO/GRTKF/IC/44/3 : Participation des communautés locales et autochtones : Fonds de contributions volontaires

4. En 2005, l'Assemblée générale de l'OMPI a créé un "Fonds de contributions volontaires de l'OMPI pour les communautés autochtones et locales accréditées". Cette décision a été prise sur la base du document WO/GA/32/6, modifié ultérieurement par l'Assemblée générale de l'OMPI en septembre 2010, qui précise les objectifs et le fonctionnement du Fonds. Ce document porte sur la constitution du conseil consultatif dudit Fonds et fournit des renseignements sur la collecte de fonds lancée par le Secrétariat. La note d'information demandée contenant des précisions sur les contributions reçues et les bénéficiaires fait l'objet du document WIPO/GRTKF/IC/44/INF/4 diffusé parallèlement.

WIPO/GRTKF/IC/44/4 : La protection des savoirs traditionnels : projets d'articles

5. À sa session de 2021, l'Assemblée générale de l'OMPI a décidé que le comité "continuera d'accélérer ses travaux afin de parvenir à un accord sur un ou plusieurs instruments juridiques internationaux, sans préjuger de la nature du ou des résultats, relatifs à la propriété intellectuelle, propres à garantir une protection équilibrée et effective des ressources génétiques, des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles" et "s'appuiera sur tous les documents de travail de l'OMPI, notamment les documents WIPO/GRTKF/IC/40/6, WIPO/GRTKF/IC/40/18 et WIPO/GRTKF/IC/40/19, [...] ainsi que sur toute autre contribution des États membres, [...] ainsi que sur les résultats des travaux du ou des groupes d'experts créés par le comité et des activités connexes organisées au titre du programme 4". Le document WIPO/GRTKF/IC/44/4, le même que le document WIPO/GRTKF/IC/40/18, a été établi pour la présente session conformément à cette décision.

WIPO/GRTKF/IC/44/5 : La protection des expressions culturelles traditionnelles : projets d'articles

6. À sa session de 2021, l'Assemblée générale de l'OMPI a décidé que le comité "continuera d'accélérer ses travaux afin de parvenir à un accord sur un ou plusieurs instruments juridiques internationaux, sans préjuger de la nature du ou des résultats, relatifs à la propriété intellectuelle, propres à garantir une protection équilibrée et effective des ressources génétiques, des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles" et "s'appuiera sur tous les documents de travail de l'OMPI, notamment les documents WIPO/GRTKF/IC/40/6, WIPO/GRTKF/IC/40/18 et WIPO/GRTKF/IC/40/19, [...] ainsi que sur toute autre contribution des États membres, [...] ainsi que sur les résultats des travaux du ou des groupes d'experts créés par le comité et des activités connexes organisées au titre du programme 4". Le document WIPO/GRTKF/IC/44/5, le même que le document WIPO/GRTKF/IC/40/19, a été établi pour la présente session conformément à cette décision.

WIPO/GRTKF/IC/44/6 : La protection des savoirs traditionnels : projet actualisé d'analyse des lacunes

7. À sa douzième session, tenue à Genève du 25 au 29 février 2008, le comité a décidé que le Secrétariat de l'OMPI, en tenant compte des travaux préalables du comité, élaborerait, comme document de travail pour la treizième session de l'IGC, un projet d'analyse des lacunes en matière de protection des savoirs traditionnels. En 2017, l'Assemblée générale de l'OMPI a prié le de "mettre à jour les analyses des lacunes réalisées en 2008 concernant les systèmes de protection en vigueur dans le domaine des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles." Conformément à cette décision, le document WIPO/GRTKF/IC/37/6 a été établi pour la trente-septième session du comité. Le même document a été rediffusé pour les trente-huitième, trente-neuvième et quarantième sessions et est diffusé de nouveau sous la cote WIPO/GRTKF/IC/44/6 pour la présente session.

WIPO/GRTKF/IC/44/7 : La protection des expressions culturelles traditionnelles : projet actualisé d'analyse des lacunes

8. À sa douzième session, tenue à Genève du 25 au 29 février 2008, l'IGC a décidé que le Secrétariat, en tenant compte des travaux préalables du comité, élaborerait, comme document de travail pour la treizième session de l'IGC, un projet d'analyse des lacunes en matière de protection des expressions culturelles traditionnelles. En 2017, l'Assemblée générale de l'OMPI a demandé au Secrétariat de "mettre à jour les analyses des lacunes réalisées en 2008 concernant les systèmes en vigueur dans le domaine des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles." Conformément à cette décision, le document WIPO/GRTKF/IC/37/7 a été établi pour la trente-septième session du comité. Le même document a été rediffusé pour les trente-huitième, trente-neuvième et quarantième sessions et est diffusé de nouveau sous la cote WIPO/GRTKF/IC/44/7 pour la présente session.

WIPO/GRTKF/IC/44/8 : Rapport sur la compilation de données relatives aux bases de données sur les ressources génétiques et les savoirs traditionnels qui y sont associés

9. En 2017, l'Assemblée générale de l'OMPI a prié le Secrétariat de "produire un ou plusieurs rapports rassemblant les études réalisées ou actualisées ainsi que toute proposition ou autre matériel relatif aux outils et activités concernant les bases de données et les régimes de divulgation existants relatifs aux ressources génétiques et aux savoirs traditionnels qui y sont associés, afin de recenser d'éventuelles lacunes". Conformément à cette décision, le document WIPO/GRTKF/IC/35/5 a été établi pour la trente-cinquième session du comité et les mêmes documents, assortis de quelques mises à jour, ont été établis pour les trente-sixième, trente-septième, trente-huitième, trente-neuvième, quarantième, quarante-deuxième et quarante-troisième sessions du comité. Le même document a été établi sous la cote WIPO/GRTKF/IC/44/8.

WIPO/GRTKF/IC/44/9 : Rapport sur la compilation de données relatives aux régimes de divulgation concernant les ressources génétiques et les savoirs traditionnels qui y sont associés

10. En 2017, l'Assemblée générale de l'OMPI a prié le Secrétariat de "produire un ou plusieurs rapports rassemblant les études réalisées ou actualisées ainsi que toute proposition ou autre matériel relatif aux outils et activités concernant les bases de données et les régimes de divulgation existants relatifs aux ressources génétiques et aux savoirs traditionnels qui y sont associés, afin de recenser d'éventuelles lacunes". Conformément à cette décision, le document WIPO/GRTKF/IC/35/6 a été établi pour la trente-cinquième session du comité et les mêmes documents, assortis de quelques mises à jour, ont été établis pour les trente-sixième, trente-septième, trente-huitième, trente-neuvième, quarantième, quarante-deuxième et quarante-troisième sessions du comité. Le même document est rediffusé sous la cote WIPO/GRTKF/IC/44/9.

WIPO/GRTKF/IC/44/10 : Recommandation commune concernant les ressources génétiques et les savoirs traditionnels qui y sont associés

11. À la vingtième session de l'IGC tenue en février 2012, les délégations du Canada, des États-Unis d'Amérique, du Japon, de la Norvège et de la République de Corée ont proposé une "Recommandation commune concernant les ressources génétiques et les savoirs traditionnels qui y sont associés", figurant dans le document WIPO/GRTKF/IC/20/9 Rev. Les délégations des États-Unis d'Amérique, du Japon, de la Norvège et de la République de Corée ont de nouveau soumis cette recommandation commune en tant que document de travail pour la présente session.

WIPO/GRTKF/IC/44/11 : Recommandation commune concernant l'utilisation de bases de données pour la protection défensive des ressources génétiques et des savoirs traditionnels qui y sont associés

12. À la vingt-troisième session de l'IGC tenue en février 2013, une recommandation commune concernant l'utilisation de bases de données pour la protection défensive des ressources génétiques et des savoirs traditionnels qui y sont associés a été soumise par les délégations du Canada, des États-Unis d'Amérique, du Japon et de la République de Corée. Cette proposition figure dans le document WIPO/GRTKF/IC/23/7. Les délégations des États-Unis d'Amérique, du Japon, de la Norvège et de la République de Corée ont de nouveau soumis cette recommandation commune en tant que document de travail pour la présente session.

WIPO/GRTKF/IC/44/12 : Expressions culturelles traditionnelles : document de réflexion

13. À la trente et unième session de l'IGC tenue en février 2017, un document de réflexion concernant les expressions culturelles traditionnelles a été présenté par la délégation des États-Unis d'Amérique. Ce document de réflexion figure dans le document WIPO/GRTKF/IC/33/5. La délégation des États-Unis d'Amérique a présenté une nouvelle fois ce document en tant que document de travail pour la quarantième session de l'IGC. La délégation des États-Unis d'Amérique a présenté de nouveau ce document en tant que document de travail pour la présente session.

WIPO/GRTKF/IC/44/13 : Trouver des exemples de savoirs traditionnels pour favoriser le débat sur les objets qui devraient bénéficier d'une protection et ceux qu'il n'est pas prévu de protéger

14. À la trente-deuxième session de l'IGC tenue en novembre 2016, un document visant à trouver des exemples de savoirs traditionnels pour favoriser le débat sur les objets qui devraient bénéficier d'une protection et ceux qu'il n'est pas prévu de protéger a été présenté par la délégation des États-Unis d'Amérique. Cette proposition figure dans le document WIPO/GRTKF/IC/32/10. La délégation a présenté une nouvelle fois le document en tant que document de travail pour la présente session.

II. DOCUMENTS D'INFORMATION POUR LA QUARANTE-QUATRIÈME SESSION

WIPO/GRTKF/IC/44/INF/1 : Liste des participants

15. Une liste provisoire sera distribuée à la quarante-quatrième session du comité.

WIPO/GRTKF/IC/44/INF/2 Rev. : Résumé succinct des documents

16. Le présent document a été établi pour servir de guide dans la documentation du comité.

WIPO/GRTKF/IC/44/INF/3 Rev. : Projet de programme pour la quarante-quatrième session

17. Conformément à la demande du comité à sa dixième session, ce document contient une proposition de programme et définit le temps qui pourrait être alloué à chaque point de l'ordre du jour. Ce projet de programme n'est présenté qu'à titre indicatif : l'organisation effective du travail du comité sera décidée par le président et par les membres conformément aux règles de procédure.

WIPO/GRTKF/IC/44/INF/4 : Fonds de contributions volontaires pour les communautés autochtones et locales accréditées : note d'information sur les contributions financières et les demandes d'assistance financière

18. Ce document contient les informations à communiquer au comité en ce qui concerne le fonctionnement du Fonds de contributions volontaires pour les communautés autochtones et locales accréditées. Les règles sont énoncées dans l'annexe du document WO/GA/32/6 qui a été approuvé par l'Assemblée générale à sa trente-deuxième session, puis adopté en septembre 2010. Plus précisément, il contient des informations sur les contributions versées ou promises et sur l'assistance effectivement fournie aux représentants des communautés autochtones et locales accréditées.

WIPO/GRTKF/IC/44/INF/5 : Note d'information destinée à la réunion des représentants des communautés autochtones et locales

19. À la suite d'une décision prise par le comité à sa septième session, chaque session suivante du comité a débuté par une réunion présidée par un membre d'une communauté autochtone. Le groupe d'experts s'est réuni au début des 35 sessions précédentes du comité. À chaque occasion, des représentants de peuples autochtones et de communautés locales ont présenté des exposés sur un thème particulier lié aux négociations au sein du comité. Ces exposés sont disponibles sur le site de l'OMPI, à l'adresse <https://www.wipo.int/tk/fr/igc/panels.html> et sont également accessibles par l'intermédiaire du Portail sur les questions autochtones sur le site Web de l'OMPI. Ce document indique les modalités pratiques qu'il est proposé de mettre en œuvre pour la réunion du groupe d'experts à la quarante-quatrième session du comité.

WIPO/GRTKF/IC/44/INF/7 : Glossaire des principaux termes relatifs à la propriété intellectuelle et aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et aux expressions culturelles traditionnelles

20. À sa dix-neuvième session, "le comité a invité le Secrétariat à mettre à jour les glossaires disponibles dans les documents WIPO/GRTKF/IC/19/INF/7 intitulé "Glossaire des principaux termes relatifs à la propriété intellectuelle et aux expressions culturelles traditionnelles", WIPO/GRTKF/IC/19/INF/8 intitulé "Glossaire des principaux termes relatifs à la propriété intellectuelle et aux savoirs traditionnels" et WIPO/GRTKF/IC/19/INF/9 intitulé "Glossaire des principaux termes relatifs à la propriété intellectuelle et aux ressources génétiques", à les regrouper dans un seul document et à publier ce glossaire unifié sous la forme d'un document d'information à la prochaine session du comité". Ce document est diffusé sous sa forme actuelle de glossaire unifié pour la présente session.

WIPO/GRTKF/IC/44/INF/8 : Actualisation de l'étude technique des principales questions relatives à la propriété intellectuelle soulevées dans les projets d'instruments de l'OMPI sur les ressources génétiques, les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles du point de vue des droits des peuples autochtones

21. À sa quarantième session, le comité a prié le Secrétariat, dans la limite des ressources disponibles, de charger un expert autochtone d'actualiser l'"Étude technique des principales questions relatives à la propriété intellectuelle dans les projets d'instruments de l'OMPI sur les ressources génétiques, les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles" ("l'étude technique"), soumise au comité en tant que document d'information lors de la vingt-neuvième session du comité. Mme Neva Collings, directrice du conseil d'administration du NSW Aboriginal Housing Office, Department of Family and Community Services (Australie), et M. Elifuraha Laltaika, maître de conférences et directeur de la recherche à l'Université

Tumaini de Makumira (République-Unie de Tanzanie) ont été chargés de mettre à jour l'étude technique. Le présent document offre une version actualisée de l'étude technique.

[Fin du document]